

La réforme du contrôle des CRG (comptes-rendus de gestion), l'heure du premier bilan ?

Quasiment 2 ans après la finalisation réglementaire de la réforme initiée en 2019, cette formation se propose de revenir sur son contenu (loi, décret, arrêtés, circulaire), mais également sur les questionnements qu'elle suscite dans sa mise en pratique.

Le contexte dans lequel elle a été adoptée ne sera pas éludé, tout comme le positionnement des principaux acteurs de la protection juridique des majeurs (PJM) afin de permettre aux candidats de se situer au mieux au sein de leur environnement professionnel.

La journée se veut aussi une occasion de mettre en évidence des points de vigilance dans son activité métier afin d'en maîtriser les risques de manière optimale.

Un programme riche avec de la théorie, de la pratique, de la jurisprudence, un zeste d'histoire contemporaine de la PJM, des échanges et même, quelques remontées du terrain.



PROFIL DU STAGIAIRE

Mandataires judiciaires à la protection des majeurs et Professionnels de la PJM (juristes, comptable, assistantes tutélaires, ...)

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Appréhender la réforme dans son contexte et les enjeux,
- Cerner l'intégralité du nouveau dispositif,
- Identifier les points de vigilance dans son activité,
- Comprendre objectivement l'impact de la réforme au sein de l'univers professionnel de la protection juridique des majeurs,
- Transmettre des éléments clés de compréhension aux majeurs protégés,
- Confronter sa pratique par rapport aux textes et aux multiples réalités de terrain.

INFOS PRATIQUES

Durée : 7h (2 matinées)

Date : 15 & 16 octobre 2026
de 9h à 12h30

Lieu : En distanciel

Prix : 250€ TTC
Prise en charge possible par votre OPCO (pas de subrogation).

Modalités d'inscription : Remplir le formulaire ou par mail : formation@francetutelle.org

Prérequis : Aucun

Formation en intra

L'organisme de formation atteste être exonéré de TVA.

FORMATION : La réforme du contrôle des CRG (comptes-rendus de gestion), l'heure du premier bilan ?

CONTENU (PROGRESSION PÉDAGOGIQUE)

1ère demi-journée

• Partie I : le contrôle des CRG avant la réforme

- Retour sur les précédents dispositifs : de la loi de 1968 à la loi de 2007
- Les différents constats sur l'insuffisance des contrôles (rapports, études, médias).

• Partie II : le nouveau dispositif, une réforme en 3 temps

- Partie législative (2019) : le principe, les exceptions, les dispenses
- Période de transition
- Partie réglementaire (2024) : le nouveau métier de professionnel qualifié, la rémunération, modèles réglementaires (cf. partie VI), la circulaire du Ministère de la justice.

• Partie III : impacts financiers et fiscaux

- L'aspect financier sur les majeurs protégés / sur les professionnels qualifiés ?
- Coût du contrôle et déclaration de revenus
- Le professionnel qualifié : la rémunération et la TVA (bonus : quid de la facturation électronique ?)

2ème demi-journée

• Partie IV : éléments contextuels et l'accueil de la réforme

- Les réactions des grands acteurs de la PJM,
- Les recours contentieux contre la réforme
- Le contexte

• Partie V : analyse critique et objective de la réforme

- Une déjudiciarisation ?
- Le transfert de la charge financière du contrôle : une rupture d'égalité ?
- L'ambiguïté autour du "contrôle d'opportunité"
- Les relations entre MJPM et professionnels qualifiés / les relations
- Professionnels qualifiés et protecteurs familiaux

• Partie VI : le contrôle des CRG et la pratique

- Étude des modèles officiels
- Quelques points de vigilance pour la personne en charge de la mesure de protection,
- Illustrations jurisprudentielles (conséquences d'un ou plusieurs PV de difficulté / responsabilité du subrogé..).
- Échanges avec l'auditoire.



ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Anthony CERBELAUD
Fondateur et auteur du
« MJPM dans de beaux droits »

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES



Documents supports de formation projetés



Exposés théoriques



Étude de cas concrets



Quizz en ligne



Mise à disposition de documents supports

DISPOSITIF DE SUIVI DE L'EXÉCUTION DE L'ÉVALUATION DES RÉSULTATS DE LA FORMATION

- Feuilles de présence
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Formulaires d'évaluation de la formation